



## Avis de convocation Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de la Commission des loisirs de Larouche se tiendra le lundi 30 mars 2020 à 19h à la salle multifonctionnelle de l'Hôtel de ville, 610, rue Lévesque, Larouche, G0W 1Z0.

L'invitation s'adresse à tous les résidants de Larouche. Cette année, quatre (4) postes d'administrateurs seront en élection au sein du Conseil d'administration. De plus, une modification de l'article 44 des règlements généraux concernant les achats devra être ratifiée par l'assemblée générale. L'amendement de l'article 44 ainsi que les règlements généraux complets sont disponibles immédiatement pour consultation à <https://villedelarouche.qc.ca>

Le procès-verbal, le rapport d'activités et le bilan financier seront remis sur place.

### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue ;
2. Lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
5. Rapport d'activités du Conseil d'administration sortant ;
6. Présentation du bilan financier ;
7. Ratification des règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale ;
8. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
9. Lecture de la procédure d'élection ;
10. Élection des administrateurs ;
11. Parole aux membres ;
12. Levée de l'assemblée.

En espérant vous rencontrer prochainement et collaborer avec vous à l'organisation et au développement des loisirs de notre municipalité.

Maxime Larouche  
Secrétaire-trésorier

Donné à Larouche, le 5 mars 2020.